



---

# LETTRES D'EUROPE & ENTREPRISES

Mai 2015 – n°71

## SOMMAIRE

<b>9 mai 2015 : nous avons trop laissé nos Etats contempler les étoiles, décrochons-les !</b> <i>par Bruno VEVER</i>	P. 2
<b>Défense européenne : l'heure des comptes doit sonner sa relance</b> <i>par Bruno VEVER</i>	P. 5
<b>L'Europe ne devrait-elle pas être « société européenne » ?</b> <i>par François-Xavier BELLEST</i>	P. 9
<b>Agenda</b>	P. 13



---

## 9 mai 2015 : nous avons trop laissé nos Etats contempler les étoiles, décrochons-les !

Bruno VEVER, délégué général d'Europe et Entreprises

---

La construction européenne aurait-elle atteint l'âge de la retraite avec les soixante-cinq ans de la déclaration Schuman du 9 mai 1950 ? En ce nouvel anniversaire, il ne manque hélas pas de « souverainistes » de tous bords qui la verraient bien reléguée aux tréfonds des rayons de l'histoire.

Certes, elle paraît bien fanée cette époque du « Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe » auquel avaient adhéré, de façon aussi naturelle que sereine, des personnalités politiques et syndicales de premier plan. Et si Jean Monnet finit, un 9 mai 1975, par dissoudre son comité après deux décennies d'existence, ce fut dans l'espoir que le Conseil européen, tout juste créé par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, en assure un relais institutionnel au plus haut niveau.

Ce relais, le Conseil européen l'aura dans un premier temps assuré à sa façon, certes plus collégiale que fédérale, mais bien mieux qu'au minimum syndical. Jugeons-en : élection directe du Parlement européen, achèvement du marché unique, création de l'union monétaire, élargissement à grande échelle.

Mais dans un second temps, à dater des débuts du présent siècle, les surcharges d'une construction européenne trop encombrée changèrent la donne : blocages budgétaires, union économique en déshérence, ravaudages laborieux de l'union monétaire, absence de tout projet politique pour l'avenir. Même auréolée des lauriers de son union monétaire et de son élargissement continental, l'Europe ressemble aujourd'hui à une belle endormie attendant un hypothétique réveil.

Notre quille monétaire reste à flot grâce au professionnalisme fédéral de la Banque centrale européenne. Mais faute de dirigeants politiques à la hauteur, l'embarcation n'avance plus. L'Europe a encore des structures communes, mal utilisées, mais n'a plus d'objectif commun. Qu'est devenu le projet européen ?

Certes Jean Monnet lui-même avait souligné que le véritable objectif de la construction européenne était moins de coaliser des Etats que d'unir les Européens. Mais c'est bien sous cet angle là que la construction européenne apparaît le plus en déshérence. Et ce manque d'appétence et de capacité de nos dirigeants actuels, comme de la plupart de nos responsables politiques, économiques et associatifs, et aussi de nos médias, à se sentir vraiment « Européens » ne fait bien sûr qu'amplifier à son tour des difficultés croissantes à coaliser les Etats.

Les citoyens sont les premières victimes de cet immobilisme infligé à la construction européenne. Tous leurs Etats, Grande Bretagne et Danemark exceptés, s'étaient pourtant formellement engagés à construire une « union économique et monétaire », ratifiée chez nous par référendum en 1992. Mais ils ont calé sitôt l'union monétaire atteinte. Et ces Etats ont aujourd'hui moins que jamais l'intention de concrétiser une union économique qui les obligerait à mutualiser leurs politiques et moyens budgétaires, financiers et fiscaux, y compris un socle social.



Le référendum cette fois négatif sur le traité constitutionnel en 2005 apparaît comme une sanction directe des électeurs à cet abandon des engagements de protection et de solidarité européenne pris par les Etats au profit d'une toute autre logique de concurrence mutuelle sans freins. Et loin de s'apaiser au cours des dernières années, cette incompréhension voire cette « indignation » des citoyens trompés sur le profilage de la construction européenne n'a fait que s'aviver, non sans raison.

Car une alliance contre nature s'est bel et bien instaurée entre les corporatismes d'Etats cramponnés à leurs frontières nationales et les capitaux migrants mondialisés naviguant entre elles, largement exemptés par ce chacun pour soi et cette absence de front commun européen de la plupart des impositions, contributions, exigences et disciplines imposées aux résidents nationaux !

C'est la double peine pour les citoyens et contribuables européens ! Déjà contraints de payer pour l'aggravation continue des prélèvements obligatoires suite à l'opposition obstinée de leurs Etats à toute mutualisation européenne et toute économie d'échelle, ils doivent aussi payer la note des libertés défiscalisées de multinationales qui se gardent bien de prendre leur part de charges sociales et fiscales qui deviennent ainsi insoutenables !

Nous voyons dès lors tous les résidents européens (familles, jeunes, salariés, retraités, indépendants, entrepreneurs notamment de PME) devenir le nouveau « tiers Etat » d'une société européenne profondément incohérente, démobilisatrice et injuste, victimes de citadelles étatiques et de féodalités multinationales alliées pour ne pas construire d'union économique solidaire susceptible de menacer leurs intérêts immédiats. Comment une telle Europe de faux-semblants et d'engagements trahis pourrait-elle redevenir attractive et populaire auprès des Européens ? Et comment pourrait-elle recréer le climat de confiance, de mobilisation et de participation sans lequel l'Europe n'aura aucune chance de relever les multiples défis d'une mondialisation accélérée ?

Conscient de l'accumulation de longue date de tous ces vents contraires, c'est comme président d'une « Commission européenne de la dernière chance » que Jean-Claude Juncker a inauguré ses fonctions. Mais après ses deux cents premiers jours, et malgré de méritoires innovations dans la gestion interne de son équipe, il n'est pas parvenu à modifier un climat européen structurellement dépressif : pas de nouveau projet commun à l'affiche, pas de nouveau souffle dans les cercles institutionnels, une initiative de croissance qui peine à démarrer, sans fonds assurés ni chantiers visibles, à l'image d'un couteau virtuel sans manche et sans lame : l'Europe de Bruxelles finit par ressembler aux trompe-l'œil de Magritte !

Alors, pour que la « dernière chance » évoquée par Jean-Claude Juncker ne sombre pas dans le surréalisme, cessons de la gâcher. Si l'Europe apparaît mortellement gagnée par la vacuité, qu'on le dise ! Si le président de la Commission européenne hésite à le dire, disons-le nous-mêmes ! Et si nos dirigeants nationaux persistent à s'en désintéresser, assumons l'Europe par nous-mêmes !

Car aujourd'hui ces Etats, dans leur volonté de se cramponner à des souverainetés nationales illusoires, tout en restant à la merci de marchés financiers internationaux sans attaches, deviennent de plus en plus non pas des moteurs mais des freins à l'intégration européenne, et des accélérateurs de notre déclin. S'ils continuent ainsi, ils vont finir pas devenir les plus sérieux obstacles, bien davantage qu'Américains ou Asiatiques, aux chances de l'Europe dans la mondialisation ! Quant aux institutions européennes, avec un Conseil européen devenu autobloquant, elles risquent de se trouver, à défaut



---

d'un sursaut des citoyens eux-mêmes, de plus en plus contaminées et paralysées par un renoncement collectif et suicidaire.

Pourquoi compter alors, bien à tort, sur ces Etats pour construire une véritable Europe des citoyens, alors que nombre d'outils communs d'entrepreneuriat et d'association, de partenariat et de négociation, d'autorégulation et de corégulation, d'intervention et de communication, de pression et de pétition sont d'ores et déjà disponibles, à l'heure d'internet et du numérique, pour de nouvelles initiatives européennes des citoyens eux-mêmes ? A condition bien sûr de s'en saisir et d'en faire bon usage : la citoyenneté européenne ne s'use que si on ne s'en sert pas !

En annonçant le 9 mai dernier à Bonn et Rhöndorf, dans la maison de Konrad Adenauer, en partenariat avec l'Association Jean Monnet, Europe et Entreprises et d'autres entrepreneurs européens, la création d'un Comité d'action de la société civile européenne pour relancer la construction européenne en sauvegardant l'esprit et l'ambition des fondateurs, l'actuel président du Comité économique et social européen Henri Malosse a souligné combien il devient urgent de donner enfin aux Européens, cette fois sans déformations ni faux-semblants, directement voix au chapitre. L'heure est venue de saisir nous-mêmes notre dernière chance : «Nous avons trop laissé nos Etats contempler les étoiles : décrochons-les ! ».

Bruno VEVER,  
délégué général d'Europe et Entreprises



---

## Défense européenne : l'heure des comptes doit sonner sa relance

Bruno VEVER

---

Depuis le rejet par les députés français en 1954 du traité de Communauté européenne de défense, le sujet est resté tabou. Les années soixante et suivantes ont été, suite aux réactions gaullistes à la division des blocs, celles d'un souverainisme français sans partage, marqué par le retrait de l'OTAN et appuyé sur une dissuasion nucléaire autonome. Il faudra deux décennies après l'éclatement du bloc de l'Est et la dissolution du pacte de Varsovie pour voir, aussi tardivement que paradoxalement, la France réintégrer l'OTAN en 2009, sans renoncer pour autant aux références gaulliennes dans sa politique nationale de défense.

Aujourd'hui la France, à l'instar des Etats-Unis, se trouve de plus en plus engagée dans des interventions militaires sur plusieurs théâtres d'opérations, tant en Afrique qu'au Moyen Orient, face à diverses factions islamistes radicales. La France conduit ces interventions forcément coûteuses sans grand appui de ses partenaires européens. Au même moment, elle se trouve de plus en plus pressée par ceux-ci de réduire un déficit public contraire aux règles de l'UEM. Dans ces conditions le grand écart budgétaire de notre défense nationale, jusque là périlleux, devient intenable.

Plusieurs anciens hauts gradés n'hésitent déjà plus à rompre le silence : avons-nous encore les moyens de financer notre force de dissuasion nucléaire, condamnée à demeurer dans la pratique inopérante, en plus du redéploiement de nos outils militaires d'intervention, de plus en plus sollicités ? Le gouvernement dément toute obligation de devoir opérer un choix au détriment de l'un ou l'autre des deux piliers de notre défense nationale. Mais on ne voit guère comment cette posture résistera à l'épreuve des nouveaux défis comme des échéances budgétaires.

Le plus étonnant de toute cette affaire est qu'aucune voix ne se soit élevée dans nos milieux politiques, de droite comme de gauche, en faveur de la relance d'une organisation européenne de la défense. Le contexte actuel paraît pourtant plus que jamais l'exiger, avec la guerre civile qui meurtrit une Ukraine en voie de partition, le réveil d'un climat de guerre froide avec la Russie, et les interrogations européennes concernant l'avenir continental et mondial de la stratégie américaine.

Certes, les Etats membres d'Europe centrale et orientale libérés de l'ancienne URSS peuvent aujourd'hui se féliciter du bouclier que leur garantissent l'OTAN et le parapluie militaire américain. Mais outre le constat que les Etats-Unis ne se révèlent pas si « fair play » dans le traitement de leurs propres alliés, comme l'ont mis à nu les feuillets Wikileaks puis Snowden, leur emprise dominante sur notre sécurité européenne ne saurait être sans conséquence sur l'équilibre des relations mutuelles, à commencer par le profilage économique, commercial, financier, consumériste et environnemental du futur traité transatlantique.



Surtout, nombre d'indices laissent présager que les intérêts défensifs et sécuritaires des Etats-Unis ne continueront pas toujours à coïncider forcément avec ceux des pays européens face aux mutations en cours des rapports de force mondiaux, d'ici jusqu'aux antipodes. Le besoin d'une défense européenne autonome, certes partenaire des Etats-Unis mais non pas unilatéralement dépendante d'eux, apparaît plus que jamais évident.

L'urgence économique d'une telle défense européenne apparaît tout aussi clairement. Il est effectivement déraisonnable de voir l'Europe laisser la France supporter seule ou presque le coût d'engagements militaires liés aux intérêts collectifs européens, tout en exigeant d'elle un retour pressant sur les rails de la rigueur budgétaire en raison de son appartenance à l'euro. Ne serait-il pas plus équitable de partager les coûts aujourd'hui assumés par la France pour la sécurité commune ?

Et il apparaît tout aussi déraisonnable de laisser le nouveau gouvernement grec confronté à l'équation également insoluble du rééquilibrage d'un budget militairement surchargé par la proximité turque, la partition chypriote et les tensions méditerranéennes croissantes. Ne serait-il pas plus sensé de mutualiser pareilles dépenses à l'échelle européenne, facilitant ainsi la réduction du déficit budgétaire de la Grèce, qui relève de l'intérêt collectif de la zone euro ?

Outre le renforcement de cette zone euro, l'organisation d'une politique cohérente et autonome de défense à l'échelle européenne constituerait également un levier irremplaçable pour renforcer la recherche-développement, relancer les activités industrielles, appuyer l'emploi et restaurer la compétitivité de l'Europe dans les secteurs et techniques de pointe, tous objectifs d'actualité brûlante face aux nouveaux géants mondiaux qui ne nous feront guère de cadeau sur ce plan là comme sur les autres.

Mais comment procéder dans l'état actuel de la construction européenne, avec ses vingt-huit Etats membres et ses traités si timorés et sibyllins en matière de sécurité et de défense ? Avec quels partenaires jeter les bases d'une coopération renforcée susceptible d'imprimer un nouveau souffle à l'Europe ?

Les Britanniques possèdent bien une expérience, un savoir-faire, des outils et des technologies qui constitueraient un apport de premier ordre pour une relance de la politique européenne de la défense. Celle-ci a d'ailleurs été prônée, certes de façon diplomatique et mesurée, par la déclaration franco-britannique de Saint-Malo en décembre 1998. Mais on voit bien aujourd'hui que la tiédeur européenne persistante sinon croissante du Royaume Uni fonderait les assises d'une telle relance sur des sables mouvants soumis aux sacs et ressacs des marées du grand large !

Restent par contre les mérites toujours incontournables du couple franco-allemand, fort de son rôle historique et de son poids spécifique dans l'Union européenne, comme de sa complémentarité politique et économique. On vient de le voir assurer une présence européenne enfin visible lors des pourparlers de Minsk ayant associé Hollande et Merkel à Porochenko face à Poutine, et permis d'organiser les bases d'un cessez le feu. Mais on ne pourra guère en rester là.

Comment aller plus loin dans le rapprochement franco-allemand ? L'heure n'est-elle pas venue de nous entendre pour mettre un terme aux incohérences nationales et européennes actuelles en matière de défense ? D'aller au-delà d'une brigade franco-allemande symbolique, oubliée en vitrine depuis



vingt-cinq ans ? De nous doter ensemble d'un véritable outil commun à la mesure de nos intérêts solidaires ? D'assumer tout le cahier des charges d'un destin désormais partagé, dont l'euro - pour être lui-même durable - ne saurait être qu'un des éléments constitutifs ? De dépasser l'enlisement sans fin des protocoles diplomatiques à vingt-huit pour nous doter d'un pacte bilatéral mutualisant nos politiques et outils de défense, ouvert aux autres Etats européens désireux et capables de s'y associer ? De donner ainsi son ossature crédible et autonome à une défense européenne commune ?

Dès lors qu'on sera enfin entré dans pareille approche européenne, on constatera qu'un seul porte-avions ne suffit pas à notre sécurité collective - comme déjà à notre sécurité nationale - compte-tenu des immobilisations d'entretien qui ne permettent pas d'assurer une permanence. Ne faudra-t-il pas alors convenir de construire ensemble un second porte-avions, qu'on pourrait d'ailleurs appeler « Konrad Adenauer » en hommage au nouveau bailleur de fonds, et qui compléterait heureusement notre « Charles de Gaulle » ?

Quant aux deux porte-hélicoptères d'intervention amphibie de type Mistral déjà construits par la France pour la Russie, mais dont la livraison est désormais exclue pour une durée plus qu'indéterminée - avec une ardoise conséquente pour notre budget national -, ne pourrait-on pas convenir de les affecter, budgétairement et militairement, à notre nouvelle force d'intervention européenne, comme l'a déjà suggéré François-Xavier Bellest dans sa chronique de la précédente Lettre d'Europe et Entreprises ?

Le financement de pareils équipements mutualisés pour notre défense et notre sécurité commune ne poserait pas de problème majeur dès lors que les capitaux ne manquent pas à la recherche d'investissements sûrs, dont l'attractivité et les garanties devraient être à la portée des deux premières économies de la zone euro, comme d'autres partenaires et des instruments financiers mobilisables à cette échelle.

Tout ceci contribuerait bien sûr à renforcer la solidité et la cohésion de cette zone euro, tout en participant tout aussi directement à l'exigence de relance économique aujourd'hui en tête des ordres du jour européens, alors même que le plan Juncker souffre à ce jour d'un manque de visibilité cohérente dans ses applications, comme d'une attractivité laborieuse des capitaux par delà sa mise de fonds annoncée de 315 milliards d'euros.

Avec le recul on constatera finalement que, sur ce sujet si polémique et si piégé de la défense européenne, les précurseurs malheureux ont eu, à deux reprises, le tort fatal de vouloir avoir raison trop tôt. Ce fut le cas de Jean Monnet en 1954 : la France, au sortir d'une guerre perdue en Indochine et toujours empêtrée par sa décolonisation, n'était pas prête à ratifier une Communauté européenne de défense intégrant sous contrôle américain son armée à l'ennemi d'outre-Rhin de la veille. Et ce fut le cas de Charles de Gaulle en 1963 : la République fédérale, aux prises avec une division antagoniste de l'Allemagne, avec l'armée rouge faisant face aux armées occidentales sur son propre sol, n'était pas prête à ratifier le traité bilatéral de l'Elysée sans l'assortir d'une référence appuyée à la protection américaine, lui retirant *de facto* toute portée politique autonome autre que d'exemplarité et de bon voisinage.



---

Mais aujourd'hui la bonne référence pour nos dirigeants européens de 2015 serait plutôt cet avertissement de Gorbatchev aux dirigeants de la RDA en 1989 : « la vie punit ceux qui viennent trop tard ». Voilà qui devrait sonner utilement, tant auprès d'une France désorientée par le spectre du déclin national, économiquement déficitaire mais suréquipée militairement, qu'auprès d'une Allemagne assoupie dans sa réunification, économiquement excédentaire mais tout aussi déficiente sur l'autonomie de sa sécurité, à l'instar de l'Europe elle-même.

Voilà pourquoi l'urgence devrait être aujourd'hui de liquider les querelles dépassées entre « souverainistes » restés ouverts à une Europe autre que seulement marchande et « européistes » convaincus des impératifs d'une autonomie sécuritaire dépassant le périmètre d'un libre marché. Des souverainistes ouverts à l'Europe alliés à des européistes à la recherche d'une souveraineté : pourquoi pas ? Voilà qui relancerait sur des bases rafraîchissantes un débat européen trop vitrifié dans des controverses et des postures d'un autre âge ! Voilà qui redistribuerait utilement les cartes et bousculerait avec profit nos états-majors et nos chancelleries !

Au total si les uns et les autres, en Allemagne, en France, et de part et d'autre du Rhin, pouvaient finir par se rapprocher sur ces différents constats, certes innovants mais de bon sens, on pourrait enfin envisager de réussir ce que Jean Monnet comme Charles de Gaulle, avec leurs personnalités et leurs méthodes si opposables et si contrastées, ont tous deux visé mais n'ont pu assurer en leur temps, face à une conjoncture politique contraire : une autonomie sécuritaire crédible fondée sur une coopération franco-allemande renforcée, assurant une colonne vertébrale et sa pérennité à la construction européenne.

Aujourd'hui, c'est l'heure des comptes, celle à laquelle nos dirigeants actuels paraissent au demeurant le plus sensibles, qui doit achever de les convaincre que le temps est décidément venu de mettre notre défense, elle aussi, à l'heure européenne.

Bruno VEVER,  
délégué général d'Europe et Entreprises



---

## L'Europe ne devrait-elle pas être « société européenne » ?

François-Xavier BELLEST

---

### **Communauté européenne et communauté d'Européens...**

La Communauté européenne était une organisation supranationale réunissant la plupart des États européens et caractérisée par des transferts de compétence importants consentis dans de nombreux secteurs par les États membres. L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne le 1<sup>er</sup> décembre 2009 a mis fin à la Communauté européenne en tant qu'entité juridique, sa personnalité juridique étant transférée à l'Union européenne qui en était dépourvue jusque-là.

La dénomination « Communauté européenne » a remplacé celle de « Communauté économique européenne » le 1<sup>er</sup> novembre 1993. L'adjectif « économique » a été retiré de son nom par le traité de Maastricht en 1992. Elle était, avec la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), un élément de ce qu'on appelle les Communautés européennes (au pluriel). Ces Communautés européennes formaient, avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, un des trois piliers de l'Union européenne.

Pour les citoyens européens, le mot « communauté » semble aujourd'hui difficile à vivre. Lorsque les uns et les autres entendent, ici et là : disparités, tiraillements, hétérogénéité, paradoxes, etc., les citoyens critiquent vivement ce mot, qui ne semble plus être le point d'union, le point de ralliement derrière les valeurs de l'Europe, clamant un idéal.

### **Du sens du mot « communauté » dans l'Europe...**

D'un point de vue académique, « communauté », le mot possède plusieurs sens selon les contextes dans lequel il est employé.

Dans le contexte qui concerne des biens matériels ou des notions abstraites, le mot revêt le sens d'un état, d'un caractère de ce qui est commun à plusieurs personnes. Dans le contexte qui concerne les personnes, le mot définit l'ensemble de personnes vivant en collectivité ou formant une association d'ordre politique, économique ou culturel.

Dans le contexte religieux, il s'agira d'un groupe de religieux vivant et partageant le même mode de vie et le même idéal codifiés dans une règle prédéfinie. On utilisera également le mot pour une communauté nationale (ensemble des habitants d'un même État) et une communauté linguistique (ensemble humain dont les membres utilisent un même idiome). Quant à son utilisation dans « *Communauté Européenne* », également autrefois appelé Marché commun, dont l'expression est aujourd'hui quasiment délaissée, il s'agit de l'institution européenne visant à l'harmonie des politiques économiques des États membres.



Dans l'ancien français, le mot est repéré en 1130 pour définir une « *participation en commun* » (WACE, *Ste Marguerite*, éd. E. A. Francis, 56). Il sera utilisé couramment dans l'expression de la langue française aux alentours de 1280 (*comunalte*) pour définir une ensemble de personnes, puis on le retrouve en 1344 « *estre en communalte* » (d'un bien-être en commun). En 1508, on le voit apparaître pour désigner les biens communs des époux, mais c'est en 1580 sous la plume de Montaigne qu'on retrouve le sens proche de celui d'aujourd'hui : « *état, caractère de ce qui est commun* » (MONTAIGNE, *Essais*, éd. A. Thibaudet, I, 38, p. 271).

La Communauté européenne, telle que nous la connaissons et la vivons aujourd'hui est-elle bien celle relative au sens de « *communauté* » ?

Alors que les Etats-membres peinent à s'entendre sur des sujets aussi divers que la finance, la santé, la défense ou encore, plus récemment, sur l'immigration, ce « *côté* » communautaire de l'Europe est-il en voie de disparition, de changement, de rupture, de révolution ou d'évolution ?

Je n'ai pas toutes les réponses à ces questions, mais sous l'angle sociétal du mot « *communauté* » nous pouvons explorer une piste intéressante : la mutualité.

Généralement, lorsqu'il y a communauté, la mutualité n'est jamais très loin, voire elle contribue fortement à l'équilibre des fondements d'une communauté.

Penchons-nous sur ce que signifie alors le mot « *mutualité* »...

### **Du sens du mot « *mutualité* » dans l'Europe...**

Dans le contexte qui concerne les personnes, le mot revêt le sens d'un échange d'actes et de sentiments équivalents entre deux ou plusieurs personnes. Dans un contexte social, c'est l'action sociale de prévoyance et d'entraide pratiquée par des associations, à but non lucratif, dont les membres s'assurent mutuellement contre certains risques ou se promettent certaines prestations moyennant le versement d'une cotisation (telle que définie d'après les textes de 1936). Dans un contexte plus large, comme l'économie, le mot revêt le sens d'une réciprocité d'actions et de réactions entre deux ou plusieurs choses. Le mot « *mutuel* » prend tout son sens dans le lien, le rapport qui désigne un échange libre et spontané, une action de donner et de recevoir et « *réciproque* » qui exprime le retour, l'action de donner selon que l'on reçoit. Oup's !

Pour le clin d'œil étymologique, le mot « *mutualité* » est apparu en France en 1329 dans le vocabulaire des jurandes (corps de métiers de compagnons se prêtant serment les uns aux autres) et signifiait déjà le subtil équilibre de la réciprocité entre deux ou plusieurs personnes.

Et entre Européens, la mutualité semble bien lointaine dans les prises de positions des dirigeants des Etats-membres ! Ceci ouvre alors le champ à de multiples interprétations, en contradiction avec l'objectif de vivre une « *société européenne* ».

### **Europe : communauté et mutualité...**

Pour s'y retrouver dans le contexte de l'Europe, pas facile ! Qui plus est, le mot « *communauté* » est mit à l'index par l'attitude des « *dirigeants* » et des « *instances* » de l'Europe. Ce même mot est également mit à l'index par la perception des citoyens européens qui ont, pour la majorité, bien du mal



à se sentir dans la dimension du caractère commun de ce que représente la communauté. Nous en avons la preuve tous les jours.

Dans ce contexte de communauté, la mutualité est également mise à mal au sein de l'Europe, tant du point de vue des « *dirigeants* » et des « *instances* » de l'Europe, mais également des citoyens. Et lorsque cette « *mutualité* » tente d'être mise en œuvre, elle a peine à exister et à survivre.

Mon propos n'est pas d'explorer toutes les dimensions liées à la communauté et la mutualité dans ce contexte de la Communauté européenne. Le support que vous lisez présentement ne suffirait pas et cela serait soporifique de vous offrir un article de la sorte.

### **De la communauté et de la mutualité à la collectivité**

Les événements récents, et plus particulièrement la liberté d'expression, la dette, la santé, la fiscalité, la mobilité, l'immigration sont autant de focus qui nous indiquent que le sens des mots communauté et mutualité est de plus en plus dilué dans les discours et dans les faits.

Par exemple, l'état de santé des Européens n'est pas uniforme. Les disparités de l'écart d'espérance de vie, du taux mortalité du cancer, des différences génétiques et d'hygiène de vie (alimentation, tabac) sont extrêmement importantes. Tout comme les politiques publiques en matière de dépistage et de qualité de traitement qui sont traitées dans chaque Etat-membre, rares sont les campagnes européennes sur ces sujets. Les systèmes de santé restent très imprégnés des cultures de chaque pays. Pourtant dans une « communauté », nous devrions nous unir pour sans cesse améliorer et lisser dépenses et recettes pour contribuer à une meilleure vie collective. Ah, voilà une autre idée poindre dans cet article, collectivité...

Sans entrer dans le détail de sa définition, rappelons que le mot a pour caractère le sens de ce qui constitue un ensemble par une mise en commun ou une appropriation commune.

Ce qui manque cruellement aux citoyens Européens est-ce rapport au sens des mots « *communauté* », « *mutuel* », « *commun* », « *collectif* » ? Difficulté supplémentaire : sans cesse les médias, les dirigeants politiques des Etats-membres ainsi que les représentants des institutions européennes œuvrent à contre-sens de ces mots qui devraient, de prime abord, fédérer la communauté des citoyens d'Europe.

### **De l'importance d'avoir une visée pour projeter un avenir...**

Sans arrêt, nous entendons – dans l'Europe – tout et son contraire. Ce qui manque certainement aux représentants des institutions européennes est d'avoir une visée pour l'Europe, avec une vision claire, des tactiques pour atteindre sa stratégie, et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. En fait, l'Europe manque d'un business model qui devrait faire tourner la machine comme une entreprise internationale, avec ses obligations, ses devoirs et ses règles. Mais nous sommes loin de tout cela, car les Etats-membres freinent des quatre fers, tels des chevaux brandissant leurs étendards.

Ce manque d'uniformité est apparu encore plus clairement dans l'esprit des citoyens sur les questions de mobilité, du travail et donc de l'immigration. Les différences dans le traitement des flux migratoires sont mises à rudes épreuves.



---

Dans le Monde, la mobilité intérieure en Europe fonctionne aussi bien que celle d'Amérique du Nord ; quant à la mobilité extérieure, elle rencontre les mêmes problèmes qu'ailleurs.

Depuis les attentats de Paris, une réflexion s'est engagée sur les conditions d'entrée dans l'Union européenne, avec une interrogation très prégnante sur l'espace Schengen. Espace sans passeport entre 26 pays (22 membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse). Faire éclater cet espace serait reculer, et ne résoudrait en rien la gestion des flux. Alors, oui, il faut réagir et être à la hauteur de ce que l'Europe est : une communauté, avec des valeurs et idéaux.

Qu'advient-il de l'avenir de l'Europe lorsque des Etats-membres ne souhaitent pas s'engager dans une réciprocité (la mutualité), agir de concert (la communauté) pour vivre correctement ensemble (la collectivité) ?

Dans notre histoire contemporaine, la construction européenne est jeune, mais ne devrait-on pas déjà « vivre » en société, en société européenne, tout simplement ?

Pour conclure, je reprendrai l'extrait –qui m'est cher– d'un article paru dans le journal Le Monde du 17/09/2007 : « *C'est par le mot que l'on est membre d'une société, qu'une société reconnaît celui qui en fait partie, qu'une société se constitue en tant que telle.* » Expression du sociologue français Michel Maffesoli, qui a développé un travail autour de la question du lien social communautaire, de la prévalence de l'imaginaire et de la vie quotidienne dans les sociétés contemporaines, contribuant ainsi à l'approche du paradigme postmoderne. L'Europe ne devrait-elle pas être « société européenne » ?

François-Xavier BELLEST,  
Sémiologue, administrateur d'E&E.



---

## AGENDA – INFORMATIONS

L'Assemblée Générale de l'Association Europe et Entreprises se tiendra le samedi 27 juin 2015 à 10H30 précises à la Maison de Jean Monnet, 7 chemin du Vieux Pressoir à Bazoches sur Guyonne. Elle sera suivie d'un séminaire de réflexion sur nos priorités face aux nouveaux enjeux européens.

### **EUROPE & ENTREPRISES**

*Association loi 1901*

Maison de l'Europe de Paris  
35 rue des Francs Bourgeois  
75004 Paris

[www.europe-entreprises.com](http://www.europe-entreprises.com)

*Pour recevoir un dossier sur Europe & Entreprises,*  
Contactez le secrétariat de l'association  
en envoyant votre carte de visite au  
siège de l'association ou en envoyant un  
mail à :  
[entreprise\\_europeenne@yahoo.fr](mailto:entreprise_europeenne@yahoo.fr)

### **Président, Directeur de la Publication :**

Philippe Laurette

**Rédaction :** [entreprise\\_europeenne@yahoo.fr](mailto:entreprise_europeenne@yahoo.fr)

**Rédacteur en chef :** François-Xavier Bellest

**Editorialiste :** Bruno Vever

**Production :** Europe & Entreprises

**Numéro ISSN :** 1638-6094

*Europe & Entreprises est un lieu de rencontre, d'information et de débats sans tabous sur l'Europe.*



EUROPE & ENTREPRISES  
Association for euro-entrepreneurs

*Lettres d'Europe et Entreprises- Mai 2015-n°71*